

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 12/A0N0/C.NZAP/CIPM/2024 DU 20/09/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

1. Objet

La présente Consultation a pour objet l'exécution des travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Ngomedzap, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter par ouvrage sont détaillés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au présent Dossier d'Appel d'Offres. Ils comprennent entre autres :

- l'étude géophysique et hydrogéologique ;
- les travaux de foration et équipement ;
- les essais de débit ;
- le développement du forage ;
- la fourniture et la pose de la pompe ;

- la construction de la superstructure ;
- la fourniture d'une caisse à outils ;
- l'analyse de l'échantillon d'eau ;
- la formation d'un comité de gestion ;
- la formation de deux artisans réparateurs.

3.Cout Prévisionnel

Le coût des prestations est de : Dix Sept Million (17 000 000) FRANCS CFA TTC.

4.Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes Sociétés, Entreprises ou Groupes d'Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des énergies renouvelables par ailleurs justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du Présent Appel d'Offres.

5.Financement

Les travaux objet de la présente consultation sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP) 2024.

6.Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngomedzap sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 35 000 (trente cinq Mille francs CFA) payable à la Recette Municipale de la Commune de Ngomedzap.

7.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Ngomedzap sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Ngomedzap d'une somme non remboursable de Trente cinq Mille (35 000 F CFA) correspondant au frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

8.Remises des offres

Les offres rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposées sous pli fermé contre récépissé à la Commune de Ngomedzap (Salle des actes) au plus tard le **25/10/2024 à 12 heures Précises**, heure locale et elle devront porter la Mention :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 12/AONO/C.NZAP/CIPM/2024 DU 20/09/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est six cent quatre-vingt milles (340 000) Francs CFA. Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à Compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif pour le soumissionnaire déclaré attributaire ou après publication des résultats pour ceux n'ayant pas été retenus.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation de l'offre financière, administrative et technique. Sous peine de rejet,

les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier d'Appel d'Offres.

12.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu **le 25/10/2024 à 13 heures Précises, heure locale**, dans la salle des actes de la Commune de Ngomedzap par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier et d'un observateur indépendant.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entrainera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

13.Critères d'évaluation

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit de :

01. Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la cation de soumission
02. Offre technique et / ou financière incomplète ;
03. Non présentation de l'attestation de visite des lieux signés par le soumissionnaire sur l'honneur ;
04. Avoir abandonné un marché les années antérieures.

B. CRITERES DE QUALIFICATION (ESSENTIELS)

Les critères dits essentiels sont primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objet de l'Appel d'Offres. Ils porteront sur :

01. Présentation du dossier oui/non
02. Expérience de prestations similaires oui/non
03. Disponibilité Matériel de chantier et

équipements essentiels (propriété justifiée ou contrat de location) oui/non

04. Personnel (référence, qualification et CV) oui/non

05. Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux) oui/non

06. Capacité financière oui/non

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre technique satisfaisante égale à au moins 70% de oui des critères essentiels et l'offre financière la moins-disante et jugée conforme au DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant 60 jours (02 mois) à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Chef Service du marché (Chef Service Technique) de la Commune de NGOMEDZAP , Maire , Ingénieur du marché.

YAOUNDE Le 30-09-2024

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa